

académie
Toulouse

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Hautes-Pyrénées

DSDEN 65

DRH
Gestion Collective

Dossier suivi par
Anne Lopez
Téléphone
05 67 76 56 90
Fax
05 67 76 56 01
Mél.

drh65gc@ac-toulouse.fr

Rue Georges Magnoac
BP 11630
65016 Tarbes cedex

Tarbes, le 14 novembre 2018

L'Inspecteur d'académie,
directeur académique des services de
l'Education Nationale des Hautes-Pyrénées

à

Mesdames et Messieurs les instituteurs et professeurs
des écoles du département des Hautes Pyrénées
S/c Mesdames et Messieurs les IEN

Objet : année scolaire 2018-2019 – Mouvement interdépartemental année 2019

Référence : note de service n° 2018-133 du 07/11/2018 – BO spécial n°5 du 08/11/18

Les demandes de mouvement interdépartemental pour l'année 2019 pourront être effectuées entre le **jeudi 15 novembre 2018 – 12h00 et le mardi 4 décembre 2018 – 18h00**, exclusivement par le module SIAM de l'**application I-Prof**.

Les confirmations de « Demande de changement de département » (accusé de réception) seront générées par l'application et envoyées dans la boîte électronique I-Prof des participants entre le **5 et le 8 décembre 2018**. Sur ce document figurera une liste de pièces justificatives à produire à l'appui de la demande. L'ensemble (accusé de réception + pièces justificatives) devra être retourné à la direction académique, **service DRH – Gestion Collective**, au plus tard le **lundi 17 décembre 2018**, date limite.

Vous retrouverez les modalités et les règles du mouvement national dans la note de service référencée ci-dessus que vous pouvez consulter en ligne sur le site de la DSDEN.

Pour accéder à l'application I-Prof, vous pouvez vous connecter à l'adresse <https://bv.ac-toulouse.fr/iprof/ServletIprof>

Pour tout renseignement complémentaire d'ordre réglementaire ou technique, vous pouvez contacter le bureau de la gestion collective (Mme Lopez).

Vous pouvez également venir effectuer votre saisie informatique dans ce même bureau, à la direction académique – rue Georges Magnoac – à Tarbes, porte 314, sur rendez-vous.

Thierry Aumage



Pour l'inspecteur d'académie
La secrétaire générale

Florence FASSI